Résidence VILLA GABRIEL (S063)

116/118 Boulevard Gabriel PERI

93110 Rosny sous bois

**LETTRE D’ACCORD D’EDIFICATION D’UN MUR MITOYEN**

Entre :

M. Mme … (à compléter)

Propriétaires du lot de copropriété n° … (à compléter)

Et

M. Mme … (à compléter)

Propriétaires du lot de copropriété n° … (à compléter)

Il a été décidé de l’accord suivant :

M. et Mme … (à compléter) ont exposé à M. et Mme … (à compléter) avoir le projet de faire réaliser des travaux de transformation de leur place de stationnement contigüe à celle de M. et Mme … (à compléter) en un box fermé.

M. et Mme … (à compléter) ont fait savoir qu’ils ne s’y opposaient pas.

D’un commun accord, il a été décidé d’édifier à nos frais partagés par moitié (ou aux frais exclusifs de …) un mur mitoyen sur la ligne séparative des deux emplacements de parkings constituant les lots de copropriété n°… (à compléter) et n°… (à compléter).

Ce mur appartiendra en conséquence, pour moitié chacun à M. et Mme … (à compléter) d’une part, et à M. et Mme … (à compléter) d’autre part.

Dans ces conditions, il est admis et accepté par M. et Mme … (à compléter) que M. et Mme … (à compléter) ont la possibilité de s’appuyer sur ce mur pour construire leur propre box.

Date

Signatures de tous les propriétaires

Avec l’apposition pour chacun, de la mention manuscrite *«bon pour accord »*